



# LES HIRONDELLES

## des auxiliaires insoupçonnables

### UN OISEAU PROTÉGÉ

Oiseaux migrateurs, **les hirondelles** n'hésitent pas à parcourir entre **5 000 et 10 000 km** pour rejoindre l'Afrique subsaharienne en période hivernale. Elles reviennent sur notre territoire dès le printemps (entre mars et octobre). Ce périple migratoire n'est pas sans risque : **prédation, conditions météo, manque d'alimentation, fatigue...** impactent la population. D'autres menaces contribuent au déclin de l'espèce :

- La réduction des insectes par l'**utilisation des produits phytosanitaires**

- La **disparition des prairies, des zones humides et la destruction des haies** (ce qui entraîne une diminution de la ressource alimentaire),
- La **raréfaction** des lieux d'hébergements (ouvertures condamnées des bâtiments),
- La destruction des nids en raison **des salissures** dues aux fientes,
- Le développement urbain qui induit un **approvisionnement difficile** des matériaux nécessaires à la construction des nids (boue et brindilles),

- Les **changements climatiques et le froid** (une chute drastique des températures peut être fatale),
- **Les prédateurs** tels que les chats, les fouines, l'Epervier, le Lérot mais aussi les moineaux qui détruisent les œufs.

Ces petits oiseaux au vol rapide et virevoltant nichent régulièrement chez nous, en Hauts-de-France. Des solutions existent pour les aider, il suffit parfois de peu de choses pour cohabiter sereinement avec eux.

## DES INSECTIVORES VORACES

Ces oiseaux menacés sont des insectivores voraces, plus encore lorsqu'il y a une nichée à nourrir. A elle seule, une hirondelle peut manger **300 moustiques par jour**. Mouches, moustiques, taons, pucerons ... les hirondelles n'en font qu'une bouchée et sont à ce titre de **précieux auxiliaires**.

Les hirondelles fournissent également d'importantes informations sur l'état de notre environnement. Ces oiseaux sont donc de **bons indicateurs** pour mesurer l'état de la biodiversité de notre territoire.

## CAMPAGNARDE OU CITADINE

Si trois espèces nichent en Hauts-de-France, deux d'entre-elles sont plus particulièrement présentes dans la région : il s'agit de **L'HIRONDELLE RUSTIQUE ET DE L'HIRONDELLE DE FENÊTRE**.

• **L'HIRONDELLE RUSTIQUE est plus campagnarde**, elle niche à l'abri dans des bâtiments laissés accessibles comme les étables, les écuries, les granges, les dépendances agricoles ou les porches.



• **L'HIRONDELLE DE FENÊTRE** affectionne davantage les façades des maisons **des villes et villages**, les dessous de balcons ou avant-toits des habitations pour y construire son nid. L'hirondelle de fenêtre est aussi plus légère (de 13 à 23 g contre 16 à 24 g) et plus petite (29 cm contre 34) que sa consœur. Ce volatile ne doit pas être confondu avec le Martinet dont la couleur sombre et la forme de ses ailes permettent d'en faire la distinction.



Si elles semblent assez similaires (couleur noire bleutée) quelques détails simples permettent néanmoins de les différencier. **Une queue très échancrée avec de longs filets, un front et une gorge rouge brique sont des caractéristiques typiques des hirondelles rustiques. L'hirondelle de fenêtre est bicolor, blanche dessous et noir/bleuté dessus, à l'exception du croupion.** La queue est également moins échancrée.

L'observation des nids en dit tout aussi long sur son propriétaire. S'il est en forme de **coupole** avec une ouverture en partie haute, il s'agit de la propriété d'une **hirondelle rustique**. Un nid fermé avec seulement une **petite entrée en forme de hublot, réalisé en boue séchée**, est typique des **hirondelles de fenêtre**.

Tous les nids ne sont pas actifs c'est-à-dire occupés. **Un nid inactif ne doit jamais être détruit**, car ses anciens occupants (voire même de nouveaux) peuvent vouloir y élire de nouveau domicile l'année suivante.

## Le saviez-vous ?



En France, les hirondelles bénéficient d'un statut de protection total issu de la Loi de protection de la nature du 10 juillet 1976. Il ne peut être porté atteinte ni aux individus, ni aux nids. Toute personne ne respectant pas cette loi s'expose à une forte amende et à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 6 mois.

## LEVER LES YEUX ET OBSERVER

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'hirondelle de fenêtre est d'une manière générale en déclin **de 27 % depuis les vingt dernières années**. Cette diminution est plus marquée pour **l'hirondelle rustique avec - 34 % des effectifs** (Luczak, 2017). Pour aider les scientifiques à mieux connaître la répartition des hirondelles, et à renforcer leur préservation, un observatoire a été mis en place.

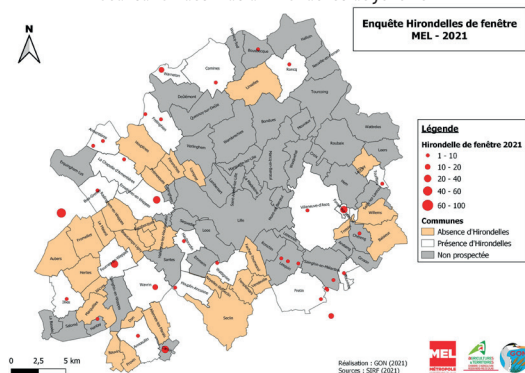
### Métropole Européenne de Lille (MEL) : enquête, mi-juin à fin juillet

Lancée en 2017, auprès des exploitants agricoles du GEDA (Groupe d'Etudes et de Développement Agricole) de Lille, l'enquête a permis de dénombrer le nombre de nids actifs d'hirondelles (rustiques et de fenêtre). Celle-ci a été reconduite en 2018, 2019, 2020 et 2021.

#### • HIRONDELLE DE FENÊTRE

En raison de son caractère colonial, la répartition de la population est plus hétérogène. Sur le territoire de la MEL, **205 nids actifs et 93 non actifs ont été recensés**. Après une stagnation du taux d'occupation autour de 85 % entre 2017 et 2020, l'année 2021 est marquée par une **baisse de l'ordre de 26 %**. Cette information est cependant à prendre avec prudence, les populations d'hirondelles sont connues pour subir de fortes variabilités interannuelles dues à plusieurs facteurs de mortalité naturelle.

Localisation des nids d'Hirondelles de fenêtre



## Le saviez-vous ?



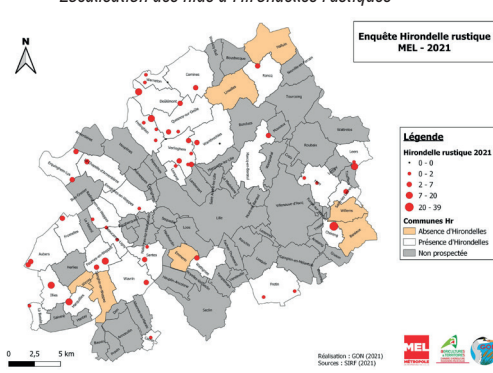
Les hirondelles sont fidèles à leur habitat et reviennent nicher à l'endroit de leur naissance. Entre mars et avril, le mâle s'approprie un emplacement depuis lequel il chante pour y attirer une femelle. Une fois le couple formé, la construction du nid mobilise 1 à 2 semaines de travail avant d'accueillir la première ponte. Après une couvée de 15 jours, s'en suivront 20 jours de nourrissage intense des jeunes.

Le nid est-il occupé ? Quelques indices : des allées et venues régulières, des traces de fientes fraîches à l'aplomb du nid...

#### • HIRONDELLE RUSTIQUE

Les résultats de l'enquête 2021 sont évidemment dépendants du taux de réponse des exploitants agricoles. 2019, s'avère être la plus représentative avec 140 participants. En 2021, seul 55 agriculteurs ont bien voulu y répondre, totalisant à 36 les communes accueillant des Hirondelles rustiques. Au total en 2021, **395 nids d'Hirondelle rustique ont été recensés dont seulement 48 % se sont avérés actifs**. La répartition des hirondelles sur le territoire de la MEL semble homogène même si elle a tendance à éviter les grandes villes de la métropole.

Localisation des nids d'Hirondelles rustiques



## Le saviez-vous ?



Depuis 2018, la population des hirondelles tend à croître quelle que soit l'espèce. Cet apparent dynamisme doit néanmoins être

pris avec précaution, il peut en effet être la résultante d'une conjoncture favorable mais ponctuelle.

## LES BONNES PRATIQUES

Pour accueillir des hirondelles, plusieurs solutions existent :

• **Maintenir un bâtiment isolé** (garage, ferme, ...) ouvert à partir du mois de mars pour l'hirondelle rustique. Les hirondelles arrivent généralement à la mi-mars, les jeunes couples sont alors à la recherche de nouveaux sites de nidification.



• **Poser des niochirs** : pour l'hirondelle de fenêtre, il est possible de poser un niochir dans l'angle d'une fenêtre (généralement au 2<sup>nd</sup> étage) ou sous un cache-moineau. Pour l'hirondelle rustique, il faut poser des niochirs à l'intérieur d'un bâtiment que vous maintiendrez ouvert. Posez une planche sous le nid afin de recueillir les fientes et éviter les salissures sur le mur ou le sol. (cf encart)



• **Créer un point d'eau boueux** pour que les hirondelles puissent accéder facilement à de la boue, matériel primordial à l'élaboration du nid. Exemple : le bac à boue facilite la construction des nids. Il s'agit d'un cadre en bois, recouvert d'une bâche imperméable sur laquelle on mélange de la terre argileuse à de l'eau (à arroser tous les jours),

## LES PLANCHETTES DE PROTECTION

Cet aménagement est constitué d'une planche en bois et de deux équerres. Il est installé sous le nid pour récupérer les salissures. Attention, la planche ne doit pas faciliter l'accès au nid des prédateurs (chats, fouines). Elle doit donc faire 35 cm de large et 40 cm de long, et être fixée à une distance comprise entre 40 et 100 cm sous le nid. Laisser un bon centimètre entre la planche et le mur.

N'oubliez pas de la nettoyer d'une année sur l'autre pour qu'elle puisse conserver son rôle de protection.



Contacts :

• Chambre d'agriculture  
des Hauts-de-France : 03 21 60 57 60

• GON : 03 20 53 26 50

